

endredi a lieu dans les écoles la Journée qui marque la date anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Le renforcement des cours sur le sujet est prévu, car certains élèves remettent en



Face aux dégâts causés par les fake news (fausses informations) des réseaux sociaux, l'accent devrait notamment être mis sur l'éducation aux médias et à l'information.

Thomas Poupeau

QUAND IRÈNE* a proposé à ses collégiens d'aller visiter une église, l'an dernier, dans le cadre du programme d'histoire-géographie, une main s'est levée. « Ma religion m'interdit de faire ça », a lancé un adolescent. Soufflée, la prof a hésité avant de faire remonter l'épisode à la direction de son établissement de banlieue parisienne. Ce type d'incidents, s'il n'est pas fréquent, « arrive de temps à autre », confirme un principal.

Depuis 2015, pour lutter contre le phénomène, une Journée nationale de la laïcité est organisée le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Le ministère de l'Éducation a choisi cette année de l'avancer au vendredi 8, pour qu'elle ne passe pas sous les radars. De nombreuses initiatives se tiennent dans les établissements – conférences, expos d'élèves, plantation d'arbres – pour « rappeler qu'elle est un principe cardinal de l'école républicaine », dit Joëlle Alazard, qui préside l'Association des professeurs d'histoire-géo (APHG).

Au ministère, on recense 4 710 signalements pour atteintes à la laïcité à l'école

sur l'année 2022-2023, soit une hausse de 150 % en un an. En mai, dernier mois de calcul, c'était 438 incidents, en baisse de 30 % par rapport à avril. Depuis, le ministère a prévu de ne communiquer que chaque trimestre, nous indiquant ne pas encore avoir les données de ce début d'année 2023-2024.

Une demi-heure de cours par semaine

Actuellement, la laïcité est enseignée dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC), dispensé par les profs d'histoire-géographie. « Les jeunes réfléchissent aux droits, libertés et principes républicains, tout en mobilisant leurs connaissances historiques », précise Christine Guimonnet, enseignante dans la discipline. Au collège et au lycée, une demi-heure hebdomadaire y est consacrée.

À quoi ressemble sa remise en cause ? C'est par exemple quand un élève dit que « le Prophète est au-dessus de tout » au moment de parler des lois de la République, se souvient un professeur. Un autre rapporte le moment où un élève de 15 ans a « remis en cause la théorie de l'évolution », au prétexte que Dieu serait l'origine du monde. « Pendant cinq ou dix minu-

tes, il a refusé d'ouvrir le manuel de SVT, se souvient ce prof d'un lycée du Nord. Je lui ai dit : *Laisse-moi te convaincre que ta religion peut cohabiter avec la science*. Il a fini par lâcher. » Il y a aussi ce prof qui renonce à inviter une rescapée de la Shoah à témoigner de son histoire en classe. « Trop risqué », interprète celle-ci. Récemment, c'est une prof de Montreuil qui a surpris un élève en train de « prier dans un couloir ».

De tels incidents ne sont pas le fait uniquement des élèves musulmans. « Certains évangélistes ou les Témoins de Jéhovah mettent la religion au-dessus du reste », développe Étienne, principal en banlieue. Se souvient que les catholiques avaient aussi été « chauds » lors de la polémique sur les ABC de l'égalité, programme testé en 2013 par l'ex-minis-

tre Najat Vallaud-Belkacem pour lutter contre les stéréotypes de genre.

Ce matin-là, devant la grille d'un lycée de Seine-et-Marne, la plupart des élèves reconnaissent que la laïcité est un « sujet qui fait parler ». « Notre religion, c'est un truc en nous, on l'a apprise avant d'apprendre la Constitution », décrypte Mourad, 16 ans, « 18 de moyenne en histoire », nous précise-t-il. « La laïcité, c'est la liberté de croire. Si je veux croire que Dieu est au-dessus du reste, pourquoi on m'en empêche ? » provoque Gaspard, qui « garde pour lui » son avis une fois entré en classe.

Ni angélisme ni renoncement

Reste qu'il est difficile de quantifier le phénomène. Un vieux briscard ayant enseigné trente ans en Seine-Saint-Denis est formel : « Aucun problème à signaler », jure-t-il, précisant n'être encarté dans aucun syndicat. « Affirmer qu'il n'y a pas de remise en cause de la laïcité tiendrait de l'angélisme : nombre de collègues nous font remonter des atteintes à la laïcité, parfois ténues, d'autres fois plus importantes », répond Joëlle Alazard.

Alors, les profs font-ils de l'autocensure ? Non, estime la porte-parole de la discipline la

plus aux prises avec le sujet. « Je ne connais pas de collègue qui renonce à enseigner la naissance des monothéismes, les croisades, la Shoah ou la laïcité, assure-t-elle. Sans doute certains font-ils preuve de davantage de prudence, prennent-ils plus de temps pour ne heurter aucune conscience... mais c'était déjà dans les directives de Jules Ferry des années 1880 ! »

Conclusion : que le débat sur la laïcité existe, c'est en fait une nécessité. « Il est fondamental que les élèves puissent poser des questions sur la laïcité sans avoir peur d'être punis, reprend-elle. Pour que nous puissions précisément leur expliquer comment elle est née, pourquoi nous y tenons, pourquoi elle nous permet de vivre ensemble ! »

D'ici à début 2024, le gouvernement devrait renforcer l'EMC dans le second degré et en augmenter les horaires. « C'est une nécessité quand on pense aux trente petites minutes hebdomadaires qui y étaient consacrées », commente Joëlle Alazard. Et, face aux dégâts causés par les fake news (fausses informations) des réseaux sociaux, l'accent devrait aussi être mis sur l'éducation aux médias et à l'information.

* Le prénom a été changé



Notre religion, c'est un truc en nous, on l'a apprise avant d'apprendre la Constitution

Mourad, 16 ans